

Formation de Moniteur Sportif Educateur (MSEd) en planche à voile

Introduction générale de la formation.

La Fédération Francophone du Yachting Belge impose à ses écoles de voile & planche à voile labellisées de faire appel à des moniteurs brevetés pour encadrer leurs stages. De la même manière, l'A.D.E.P.S. impose à ses centres sportifs d'engager des moniteurs brevetés pour l'animation de leurs stages.

La formation de Moniteur Sportif **EDUCATEUR** permettra d'obtenir un brevet dûment homologué et reconnu dans toute la Fédération Wallonie Bruxelles.

Cette formation comprend un stage spécifique et deux stages pédagogiques. Elle ne peut être entamée que par un candidat répondant aux conditions préalables. La formation de cadres "Moniteur Sportif **EDUCATEUR**" a pour but de donner les outils nécessaires à la prise en main de compétiteurs en cours de perfectionnement, de pouvoir assurer le rôle de responsable d'une école de voile/planche à voile et d'être un référent dans son milieu.

Homologation et certification

La réussite des **cours généraux** correspond à la validation de la première étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet. La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport.

A la réussite des cours généraux, le candidat obtient une attestation (bulletin personnalisé), donnant accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques). L'AG Sport délivre une attestation de réussite. La réussite des cours généraux n'équivaut donc pas à une homologation de brevet !

La réussite des **cours spécifiques** correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

La validation de travaux pratiques « compétences psycho-émotionnelles » constitue une troisième étape et est un prérequis à la certification/homologation du brevet MSEd. Ces travaux pratiques devront être validés après la formation générale, mais avant, pendant ou après la formation spécifique. Ces travaux seront organisés par l'AG sport ou par la fédération.

En résumé, un parcours de formation sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de ces phases/étapes

DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCÉES ET COMPÉTENCES REQUISES

Pré requis du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR PLANCHE à VOILE

Conditions:

- avoir 18 ans au 1^{er} jour du 1^{er} cours de la formation spécifique
- avoir réussi préalablement les cours généraux Adept de Moniteur Sportif Initiateur
- avoir réussi préalablement les cours généraux Adept de Moniteur Sportif Educateur
- détenir le Brevet général de Conduite de plaisance en Eau
- détenir le Certificat restreint de Radiotéléphoniste de Stations de Navire
- détenir le BEPS (Brevet Européen de Premiers Secours) ou les Premiers soins en milieu sportif

Ces deux dernières conditions sont à remplir pour la réalisation des stages.

Expérience:

La maîtrise du waterstart et du jibe sont vivement conseillés.

L'accès à la formation se fera à la condition de présenter :

- Une participation à 3 compétitions reconnues par la FFVB (ouvertes à tous supports)
- Ou Justifier 25 heures de navigation dans des conditions de surpuissance.

Comment justifier mes heures de navigation ?

Un document sera disponible sur le site de la FFVB.

Permettant à une personne reconnue par la FFVB d'attester les heures de navigation d'un candidat.

PROFIL DE FONCTION du moniteur sportif éducateur voile

En général :

- Favoriser la pratique de la voile et ouvrir à tous les aspects de ce sport et de ce sport-loisir
- Faire prendre du plaisir dans ces apprentissages
- Former et consolider les habilités motrices nécessaires dans un milieu inhabituel et « étranger »
- Faire aboutir l'apprentissage des fondamentaux de la voile légère
- Motiver l'apprentissage sportif
- Renforcer les qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et grâce à la voile
- Détecter les talents et les orienter vers les structures : classes, clubs, master,...
- S'intégrer dans une structure d'encadrement sportif

Au niveau technique :

- Maîtriser les techniques utilisées en compétition : départs, stratégie, tactique, etc.
- Participer à des compétitions reconnues par une fédération de voile dans la classe de son choix.

- Connaître les règles des chapitres 1, 2, 3 et 4 des Règles de Course à la Voile (RCV) en cours ainsi que les définitions, lire et comprendre les instructions de course. Il connaîtra les rappels individuels, généraux, annulation, changement de parcours, raccourcissement, ainsi que les procédures classiques et pavillonnaire du départ.
- Contrôler les réglages de la planche à voile avant et pendant la navigation.
- Naviguer de manière efficace sur tout type de plan d'eau.
- Être capable de réagir efficacement en cas de défaillance physique grave quelle que soit son origine (traumatisme, défaillance physique,...). Notamment être capable de mettre en pratique les manipulations de base des moyens et outils de Réanimation Cardio-Vasculaire (RCP), en ce y compris l'utilisation du Défibrillateur Entièrement Automatique (DEA).

○ Au niveau pédagogique :

- prendre en charge les stagiaires des cours de perfectionnement
- faire un constat précis des résultats de la séance par rapport aux objectifs et des causes d'échec chez l'enseigné et l'enseignant,
- respecter les normes de sécurité et les règlements en application sur le plan d'eau et dans l'école où il fonctionne.
Assumer la fonction de responsable pédagogique de base nautique.

○ Au niveau compétition :

- Aider à l'organisation d'une compétition
- Conseiller les compétiteurs sur des compétitions
- Conseiller les compétiteurs dans le cadre d'un « Protest »
- Pouvoir suivre un athlète pendant une saison de régates et l'orienter dans ses choix, lui proposer un programme cohérent.

PUBLIC CIBLE du moniteur sportif éducateur voile

Toute personne ayant son brevet pass pro 4 étoiles (ou équivalent) à la planche à voile et désirant approfondir son art et sa technique et/ou désirant pratiquer la compétition.

CADRE D'INTERVENTION du moniteur sportif éducateur voile

- Toute base nautique ou école de voile de club ou groupe d'entraînement fédéral sur tout type de plan d'eau : lac, voie navigable, mer, ... ;
- Enseignement théorique en salle ;
- Gestion de l'équipe pédagogique de l'école ;

CADRE D'AUTONOMIE ET DE RESPONSABILITE du moniteur sportif éducateur

Le Moniteur Msed prend en charge la séance de manière totalement autonome dans les domaines du perfectionnement et du coaching

DISPENSES

Les candidats qui disposent déjà du brevet de Moniteur Sportif Initiateur en voile seront dispensés d'une partie du cursus spécifique MSED et inversement. Les modules concernés par cette dispense sont clairement identifiés dans le tableau ci-dessous.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Préalablement aux cours spécifiques :

- Le formulaire d'inscription préalable dûment complété et signé, à rentrer, par mail, au plus tard 1 mois avant le 1^{er} jour de la formation.
- Une copie de la carte d'identité ou d'un passeport prouvant l'âge du candidat. Il faut avoir atteint l'âge de 18 ans minimum le premier jour de la formation.
- Une copie du brevet P (capacitaire planche à voile voir Mémento de la voile sur www.ffyb.be).
- La preuve d'avoir participé à 3 compétitions reconnues par la FFYB ou la justification des heures de navigation demandées.
- La preuve de l'affiliation (licence - compétition) à une fédération de voile belge ou étrangère reconnue par World Sailing et assurant une couverture en responsabilité civile dégâts matériels et corporels ainsi qu'une couverture en dégâts corporels propres.
- Présentation des documents de réussite ou de dispense aux cours généraux A.D.E.P.S. de Moniteur Sportif Initiateur et Moniteur sportif Educateur.
- La preuve de la réussite du brevet N°8 (400m) de la FRBS.
- La copie du Brevet général de Conduite de plaisance en Eaux intérieures ou/et de l'ICCM.
- Preuve d'acquiescement des droits d'inscription et d'homologation.

Préalablement aux stages pratiques

- La copie du certificat restreint de Radiotéléphoniste de Stations de Navire
- La preuve de la réussite du BEPS ou des Premiers soins en milieu sportif

Modalités d'inscription (préalable et définitive)

- Au plus tard 1 mois avant le début d'une formation reprenant un ou plusieurs modules, toutes les personnes souhaitant y participer devront télécharger, compléter, signer, scanner et renvoyer à l'adresse mail indiquée, le formulaire d'inscription préalable disponible sur le site www.ffyb.be (disponible au plus tard le 1^{er} décembre pour les formations de l'année suivante).
- L'organisation et/ou l'annulation des formations programmées se fera sur base du nombre de formulaires d'inscription préalable reçus. Dans le cas où un nombre insuffisant de candidats se seraient préalablement inscrits, soit on pourra regrouper les candidats inscrits à une formation de Moniteur Sportif EDUCATEUR en Voile et les candidats inscrits à une formation de Moniteur Sportif EDUCATEUR en planche à voile, soit la formation sera purement et simplement annulée et les candidats se verront proposer de participer à une formation programmée ultérieurement.
- Lorsque le nombre de candidats est suffisant, la FFYB confirme, par mail, à tous les candidats, l'organisation de la formation ;
- Lorsque, pour un candidat, il s'agit de l'inscription à un premier module ou groupe de modules relevant spécifiquement de la formation de Moniteur Sportif Educateur, il lui est demandé de compléter son dossier en envoyant l'ensemble des documents cités au point 3.5.1 ci-dessus,
- L'inscription ne sera considérée comme définitive que lorsque le dossier d'inscription tel que décrit ci-dessus sera complet.
- L'inscription devra être définitive pour ouvrir le droit à la participation au stage de formation.

DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES

Thématique 1 : Cadre institutionnel et Législatif

Module 1 CS 2.1.1. = CS 1.1.1. Structure de la planche à voile

Module 2 CS 2.1.2 = CS 1.1.2 Assurances et responsabilités

Module 3 CS 2.1.3 : Organisation de la planche à voile et de la compétition en planche à voile

Thématique 2 : Didactique et Méthodologie

Module 1 CS 2.2.1. : Construire une séance de cours ou un entraînement

Module 2 CS 2.2.2. : Adapter la séance aux conditions imposées par l'environnement

Module 3 CS 2.2.3. = CS 1.2.4. : Comment se comporter

Module 4 CS 2.2.4. = CS 1.2.5. : Comment évaluer

Module 5 CS 2.2.5. = CS 1.2.6. : Briefing - debriefing

Module 6 CS 2.2.6 : C.A.V. : Rôle et responsabilités

Module 7 CS 2.2.7. : Stage pédagogique en école de voile/planche à voile

Module 8 CS 2.2.8. : Stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.

Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

Module 1 CS 2.3.1. La météorologie approfondie

Module 2 CS 2.3.2. Physique de la planche à voile - Perfectionnement

Module 3 CS 2.3.3. Technique du dériveur – Perfectionnement

Module 4 CS 2.3.4 La régata olympique

Module 5 CS 2.3.5. Les différentes formes de compétitions

Module 6 CS 2.3.6. Les évolutions technologiques

Module 7 CS 2.3.7. Accompagnement du stage pratique en entraînement ET/OU de l'organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.

Module 7 CS 2.3.8. Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive

Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs

Module 1 CS 2.4.1 = CS 1.4.1. : Le bateau d'accompagnement.

Module 2 CS 2.4.2 - Le bateau d'accompagnement - Perfectionnement

Module 3 CS 2.4.3. Terminologie

Module 4 CS 2.4.4. Entretien réparation des bateaux

Module 5 CS 2.4.5. = CS 1.4.2. Le site: consignes de sécurité

Module 6 CS 2.4.6. Techniques annexes.

Module 7 CS 2.4.7 = CS 1.4.3. M.O.B.

Thématique 5 : Éthique et Déontologie – 1 module de cours spécifique

Module 1 CS 2.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile

Tableau complet des modules de la formation de cadres Moniteurs Sportifs Éducateurs en Voile

Thématique 1	Thématique 2	Thématique 3	Thématique 4	Thématique 5
Cadre institutionnel et législatif	Didactique et méthodologie	Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Aspect sécuritaires et préventifs	Éthique et déontologie

CG 1.1.1. - Ma formation de cadre sportif - 1h	CG 1.2.1. - Apprentissage et contenus en fonction de l'âge - 4h	CG 1.3.1. - Un support à l'activité physique: la 'machine humaine' - 3h	CG 1.4.1. - Une pratique en toute sécurité: la prévention - 1 h	CG 1.5.1. - Règles de bonne conduite d'un cadre sportif - 1 h
CG 1.1.2. - Statut social et fiscal du cadre sportif - 1h	CG 1.2.2. - Mon action avant, pendant et après ma séance - 4 h	CG 1.3.2. - Recommandations de base pour une bonne pratique physique - 1 h	CG 1.4.2. - Une pratique en toute sécurité: les premiers soins (accidents 'bénins') - 1h50	CG 2.5.1. - Attitude du cadre sportif face aux assuétudes - 1 h
CG 1.1.3. - Le paysage sportif: du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales - 1h	CG 1.2.3. - le multimédia au service de l'apprentissage sportif - 1 h50	CG 1.3.3. - la motivation, l'apprentissage et le jeu - 1h50	CG 2.4.1. - Les premiers soins et les suites à donner aux accidents graves - 1h50	CS 2.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la voile - 1 h
CG 2.1.1. - Le statut juridique des clubs et des fédérations - 1 h	CG 2.2.1. - Introduction à l'évaluation des facteurs de la performance - 2h	CG 2.3.1. - Définitions des facteurs de la performance sportive - 1h50	CG 2.4.2. - Prévention des blessures du geste sportif - 1h50	- -
CG 2.1.2. - Responsabilité civile et pénale du cadre sportif à vocation pédagogique - 1h50	CG 2.2.2. - Principes méthodologiques de la performance et de l'entraînement sportif - 4h	CG 2.3.2. - Handicap et pratique sportive - 1h50	CS 2.4.1. = CS 1.4.1. - Le bateau d'accompagnement - 2h30	- -
CG 2.1.3. - Lutte contre le dopage : entre prévention et répression (1/2) - 1 h50	CG 2.2.3. - Mon intervention au cours d'un entraînement - 1h	CG 2.3.3. - La 'machine humaine' à l'effort - 5h	CS 2.4.2. - Le bateau d'accompagnement : Perfectionnement - 8h30	- -
CS 2.1.1. = CS 1.1.1. - Structure de la voile - 45'	CS 2.2.1. - Construire une séance de cours ou un entraînement - 2 h 15	CG 2.3.4. - Introduction à l'analyse du mouvement et du geste sportif - 3h	CS 2.4.3. - Terminologie - 6h30	- -
CS 2.1.2. = CS 1.1.2. - Assurances et responsabilités - 45'	CS 2.2.2. - Adapter la séance aux conditions imposées par l'environnement - 1 h	CG 2.3.5. - Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive - 4h	CS 2.4.4. - Entretien réparation des supports de voile - 4 h	- -
CS 2.1.3. - Organisation de la voile et de la compétition sportive - 2h15	CS 2.2.3. = CS 1.2.4. - Comment se comporter - 4h30	CS 2.3.1. - La météorologie approfondie - 10h30	CS 2.4.5. = CS 1.4.2. - Le site: consignes de sécurité - 1h15	- -
- -	CS 2.2.4. = CS 1.2.5. - Comment évaluer - 1h00	CS 2.3.2. - Physique de la voile: Perfectionnement - 10 h30	CS 2.4.6. - Techniques annexes - 2h00	- -
- -	CS 2.2.5. = CS 1.2.6. - Briefing- debriefing - 5h30	CS 2.3.3. - Technique du dériveur: Perfectionnement - 20 h	CS 2.4.7. = CS 1.4.2. - M.O.B. - 1h15	- -
- -	CS 2.2.6. - C.A.V. : Rôle et responsabilités - 5h30	CS 2.3.4. - La régates: les règles de course - 5h30	- -	- -
- -	CS 2.2.7. - Stage pédagogique en école de voile - 40 h	CS 2.3.5. - La régates: Le régatier - 12 h	- -	- -
- -	CS 2.2.8. - Stage pratique en entraînement - 40 h	CS 2.3.6. - La régates: Les officiels de course - 12h30	- -	- -
- -	- -	CS 2.3.7. - Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive - 4 h	- -	- -

LEGENDE :

- Cours généraux Adeps MSIn : orange clair
- Cours généraux Adeps MSEd : orange foncé
- Cours spécifique MSEd Voile : vert clair
- Cours spécifiques MSEd voile pour lesquels sont dispensés les candidats déjà détenteurs d'un brevet MSIn en voile : vert foncé

4.1.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et Législatif – 3 modules spécifiques

- **Compétences spécifiques de la thématique 1**

- Être capable de se situer dans la structure de la planche à voile : PWA, IFCA, World Sailing (anciennement ISAF), COIB, RBSF (anciennement FRBY), Cercles, Centres A.D.E.P.S. Liste non-exhaustive.
- Connaître le fonctionnement des écoles des cercles FFVB, labellisation, curriculum pédagogique, rôle de la Commission pédagogique mixte
- Connaître le rôle des classes / disciplines (Slalom, Freestyle, Vague, planche dérive, IQ Foil, ...)
- Connaître les risques, le degré de responsabilité, la couverture de cette responsabilité lors d'un encadrement sur l'eau et lors des régates.

- **Identification des modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :**

CS 2.1.1. = CS 1.1.1. Structure de la planche à voile (30 min de cours)

L'objectif est de préciser la position de l'intervenant dans le monde de la voile.

Nous fournirons et expliciterons un organigramme général de la planche à voile depuis World Sailing jusqu'à la FFVB et ses cercles, l'Adeps et ses centres nautiques.

Des informations sur le mode de fonctionnement de la FFVB et de la commission pédagogique mixte compléteront ce module.

CS 2.1.2 = CS 1.1.2 Assurances et responsabilités (30 min)

Il s'agira de connaître ses droits et ses devoirs vis-à-vis des écoles, de la fédération, des stagiaires apprenants ; de connaître les responsabilités et les couvertures de ces responsabilités par les assurances au point de vue matériel et corporel.

CS 2.1.3 : Organisation de la planche à voile et de la compétition en planche à voile (2h00)

Nous fournirons la liste des classes olympiques, internationales et nationales. L'objectif est de clarifier le rôle des classes dans l'organisation de la voile et de la compétition.

4.1.2 Thématique 2 : Didactique et Méthodologie – 6 modules de cours spécifiques + 2 stages

Compétences spécifiques de la thématique 2

- Pouvoir mettre en place une séance de préparation à répondre aux exigences des différents degrés repris au Mémento
- Savoir comment adapter le travail de la séance aux variations des conditions (météo, matériel déficient, ...) pour atteindre des objectifs préétablis
- Être capable de constater objectivement des résultats atteints par rapport aux objectifs, de lister les causes d'échec, et les remédiations à apporter tant de la part de l'enseignant que de l'enseigné
- Comment se comporter devant un individu, un groupe hétérogène, un groupe pré-structuré en apprentissage. Quelles sont les motivations et les attentes des stagiaires apprenants? Quelle relation "encadrant-encadré"?
- Être capable d'évaluer objectivement l'acquis pour les brevets capacitaires. Être capable d'organiser et assurer le passage des brevets d'aptitude technique (élémentaires, "P"). La Commission pédagogique mixte et Mémentos
- Être capable de tenir un briefing et un debriefing à terre, sur l'eau
- Être capable d'assumer l'organisation des activités dans une école de voile (C.A.V.) et la sécurité générale de plusieurs groupes
- Satisfaire aux exigences d'un stage de 5 jours couvrant des cycles complets dans une école de voile reconnue, dans le cadre des champs de compétences d'un Moniteur Sportif Educateur, avec un maître de stage disposant d'un brevet niveau 2, MSEd ou niveau 3 et justifiant de 12 semaines d'expérience en tant que MSEd ou équivalent
- Participation à un stage de 5 jours d'entraînement de niveau national, fédéral ou de classe comme aide entraîneur et produire un rapport

Identification des modules de cours de la thématique 2 « Didactique et Méthodologie »

- CS 2.2.1. : Construire une séance de cours ou un entraînement (2h00)

Analyse des différents degrés prévus dans le mémento. Mettre en place les séances permettant d'atteindre des objectifs préétablis.

- CS 2.2.2. : Adapter la séance aux conditions imposées par l'environnement (1h00)

Adapter la séance en fonction des conditions locales.

- CS 2.2.3. = CS 1.2.4. : Comment se comporter (4h00)

Comment se comporter. Attitude devant un individu, devant un groupe qui se structure, devant un groupe pré-structuré. Empathie. Savoir adapter le contenu et l'approche pédagogique en fonction des caractéristiques des individus.

- CS 2.2.4. = CS 1.2.5. : Comment évaluer (45 min)

Analyse de la fiche d'évaluation des brevets capacitaires E et P et le carnet de route "Pass Pro" complet.

o CS 2.2.5. = CS 1.2.6. : Briefing- débriefing (5h00)

Le briefing et le débriefing. D'un exercice, d'une séance complète. Comment se comporter, comment répondre aux besoins des apprenants. Les conseils et commentaires sur l'eau. Préparation de ces séances. Prise de notes sur l'eau. Le dialogue. Utilisation de la vidéo. Constat des résultats.

o CS 2.2.6 : C.A.V./CB : Rôle et responsabilités (5h00)

Organisation d'un stage d'une semaine, d'un jour régulièrement, rôle et responsabilité d'un chef de base/ d'activités voile. Comment se comporter face à une équipe pédagogique, comment gérer une équipe pédagogique.

o CS 2.2.7. : Stage pédagogique en école de voile/planche à voile (40h00)

Participation à un stage de 5 jours dans une école labellisée de la FFVB ou un centre ADEPS dans le cadre des champs de compétences d'un Moniteur Sportif Éducateur, avec un maître de stage disposant d'un brevet de niveau 2, MSED ou niveau 3 et justifiant de 12 semaines d'expérience en tant que MSED ou équivalent.

o CS 2.2.8. : Stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile. (40h00)

Participation à un stage d'entraînement de niveau national, fédéral ou à un stage de classe de 5 jours comme aide-entraîneur et fournir un rapport.

OU

Accompagnement d'un coach pour encadrer un compétiteur (ou une équipe) novice sur un parcours lors d'une régates de niveau national au moins et de minimum 6 manches ou lors d'un entraînement de classe de minimum 2 jours et fournir un rapport.

OU

Accompagner un Race Officer et son comité de course lors de 2 régates nationales de 3 manches ou 1 compétition de 2 jours de niveau national (inscriptions, départs, mouillage, arrivées) et fournir un rapport.

OU

Organisation d'un projet validé par la FFVB visant à promouvoir la planche à voile en Belgique. (projet telle que l'organisation d'une compétition, une journée de promotion ,...)

Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance –8 modules de cours spécifiques

Compétences spécifiques de la thématique 3

- *Être capable d'interpréter une carte météo, d'expliquer simplement la météo du jour, d'interpréter les passages nuageux.*
- *Être capable de déduire force et direction des vents de brise thermique, des effets de sites importants.*
- *Savoir l'origine des vagues, de la houle, des courants, le rôle des fonds, leur importance par rapport à la stratégie à adopter.*
- *Être capable d'expliquer la mécanique, statique et dynamique, qui fait qu'un bateau flotte et avance. Pouvoir adapter aux auditeurs.*
- *Affiner ses acquis techniques. Augmenter la rapidité d'exécution. Perfectionner les sensations.*
- *Connaissance active des chapitres 1,2, 3 et 4 des Règles de Course à la Voile en cours et les définitions.*
- *Être capable de comprendre des instructions de course en Français et en Anglais.*
- *Être capable d'activer une procédure de départ et d'aider un comité de course dans toutes ses tâches.*
- *Être éveillé à l'évolution des techniques et technologie. Et avoir les outils pour rester informer des dernières nouveautés.*

Identification des modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » :

- *CS 2.3.1. : La météorologie approfondie (10h00)*

Étude de la naissance, de l'évolution et du passage d'une perturbation, des fronts. Les genres et espèces de nuages. Les cumulonimbus. Les effets de site et les brises thermiques. Les vagues et la houle.

- *CS 2.3.2. : Physique de la voile – Perfectionnement (10h00)*

Rappels de la théorie du brevet P : les forces, les vecteurs (somme et différence), les couples et les moments.

Archimède et Newton : hydrostatique, les équilibres, les stabilités, assiette, couple de rappel et couple de chavirage, spin-out , effet foil, ...

Avancement de la planche à voile : La dynamique des fluides (air et eau), portance et traînée, les allures, fonctionnement des appendices.

Le contenu du cours permet d'analyser et comprendre les implications des réglages et choix du types de matériel en fonction de la météo et/ou des disciplines : la position des straps, de la plaquette, taille de l'aïleron, longueur et position de bouts harnais, type de planche ...

O CS 2.3.3. : Technique de la planche à voile – Perfectionnement (26h00)

Affinement des acquis par fixation des repères, des positions efficaces, et des manœuvres en visant l'augmentation de la rapidité d'exécution. On privilégiera l'augmentation de la réceptivité des sensations d'origines diverses: auditives, visuelles, le développement de l'intelligence kinesthésique, synchronisation en double,...

Perfectionnement, approches et analyse des techniques de base du perfectionnement telle que celle du jibe, waterstart, ...

La formation abordera les différentes disciplines telles que le freestyle, le slalom, la vague, ... Sur des plans d'eau et des conditions météorologique adaptées.

O CS 2.3.4 La régata : La régata olympique.(5h00)

Analyse profonde de la compétition olympique, les règles, les parcours, les procédures en cours et les définitions. Analyse (et traduction de l'anglais) d'instructions de course type.

Introduction aux notions de tactiques et stratégies sur des compétitions olympique. Les Deputy Race Officer (DRO), Deputy Judge (DJ), National Judge (NJ) et National Race Officer (NRO) sont exemptés de ce module.

O CS 2.3.5. : Les différentes formes de compétitions (6h00)

Analyse profonde des compétitions dans les différentes disciplines, les règles, les parcours, les procédures en cours et les définitions. Analyse (et traduction de l'anglais) d'instructions de course type. Introduction aux notions de tactiques et stratégies dans les différentes compétitions.

- CS 2.3.6 Les évolutions technologiques (12h)

La planche à voile étant en constante évolution, ce module abordera les dernières technologies et techniques liées à celles-ci, dans un but de découverte.

- CS 2.3.7. Accompagnement du stage pratique en entraînement ET/OU de l'organisation d'un évènement visant la promotion de la planche à voile. (2h00)

Présentation du projet lié à la thématique 2 : Didactique et Méthodologie, Module CS 2.2.8. : Stage pratique en entraînement OU organisation d'un évènement visant la promotion de la planche à voile.

Participation à un stage d'entraînement de niveau national, fédéral ou à un stage de classe de 5 jours comme aide-entraîneur et fournir un rapport.

OU

Accompagnement d'un coach pour encadrer un compétiteur (ou une équipe) novice sur un parcours lors d'une régata de niveau national au moins et de minimum 6 manches ou lors d'un entraînement de classe de minimum 2 jours et fournir un rapport.

OU

Accompagner un Race Officer et son comité de course lors de 2 régates nationales de 3 manches ou 1 compétition de 2 jours de niveau national (inscriptions, départs, mouillage, arrivées) et fournir un rapport.

OU

Organisation d'un projet validé par la FFVB visant à promouvoir la planche à voile en Belgique. (projet telle que l'organisation d'une compétition, ou la création d'une équipe,...)

O CS 2.3.8. : Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive (4h00)

Il est reconnu que beaucoup trop peu de temps et trop peu de moyens sont consacrés à la « préparation psychologique » ("préparation mentale"), à la « gestion psycho-émotionnelle », pourtant reconnus comme facteurs clés de l'apprentissage/entraînement et de la performance sportive. La majorité des sportifs et des entraîneurs qui connaissent le succès affirment qu'une « préparation mentale » intentionnelle et planifiée est déterminante dans leurs résultats.

Le Moniteur Sportif (au sens large du terme) est-il un psychologue ?

La réponse est claire, sans ambiguïté, non. Mais le Moniteur Sportif, pour être efficace a besoin non seulement de compétences techniques, tactiques, physiques mais aussi de compétences humaines, relationnelles,

de qualités d'empathie, de leadership, ... Ces qualités sont liées à des dimensions psychologiques de la personne, de la relation, de l'apprentissage/entraînement, de la performance, ...

Au terme de cette unité de formation composée d'un module théorique et d'un module pratique, le candidat « moniteur sportif éducateur » aura été initié aux bases et aux concepts des grands secteurs de la « science psychologique ». En aucun cas, le moniteur sportif ne pourra s'instituer « psychologue ».

Ce module de formation pratique dispensée dans le cadre des cours spécifiques de chaque discipline se veut être une initiation aux principaux outils et techniques de base de « préparation psychologique » qui permettent d'améliorer directement l'efficacité de la performance sportive.

Au terme de ce module, le candidat aura vécu concrètement une première approche, des exercices pratiques d'implémentation d'outils et de techniques de base de préparation psychologique (centrés sur la respiration et la gestion du tonus musculaire au niveau MSED) dans le cadre de sa discipline. Ce module sera complété et davantage développé au cours de la formation Moniteur Sportif Entraîneur.

Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs – 7 modules de cours spécifiques

Compétences spécifiques de la thématique 4

- O Être capable de préparer, armer, manœuvrer et d'assurer l'entretien courant de son bateau de sécurité.
- O Être capable de préparer, armer, manœuvrer et d'assurer l'entretien courant des différents bateaux.
- O Au niveau **voile** : être familiarisé à la terminologie des coques, des espars, des gréements courants et dormants.
- O Au niveau **Planche à voile** : connaissance active et passive complète de la terminologie du matériel.
- O Être capable de mettre en œuvre des réparations simples sur les coques et/ou flotteurs, stratifiées et thermoformé, les gréements (courants et dormants), l'accastillage.
- O Une séance sera mise en place permettant d'acquérir les techniques de « sécurité » en cas de casse de matériel pour revenir en lieu sur et d'encadrement sur support.
- O Pouvoir reconnaître les particularités du plan d'eau et les dangers du site, de la météo et en déduire la conception des consignes de sécurité.
- O Être capable de récupérer un homme à la mer (MOB) et procédure d'urgence avec la terre (communication avec la terre)
- O Avoir réussi son BEPS (Croix Rouge) ou les Premiers soins en milieu sportif (Pré requis à la formation)
- O Être capable de réagir efficacement en cas de défaillance physique grave quel que soit son origine (traumatisme, défaillance physique, ...). Notamment être capable de mettre en pratique les manipulations de base des moyens et outils de réanimation cardio pulmonaire (RCP) en ce y compris l'utilisation du défibrillateur (DEA).
- O Être titulaire du Brevet de Conduite général ou/et d'un ICC M. (FFYB) (Pré requis à la formation)
- O Être titulaire du Brevet restreint de Radiotéléphoniste (utilisation station VHF) (TBP) (Pré requis aux stages)

Identification des modules de cours de la thématique 4 « Cadre institutionnel et législatif »:

- O CS 2.4.1. = CS 1.4.1. : Le bateau d'accompagnement (2h00)

Affinements des manœuvres et utilisation des différents bateaux d'accompagnement. Adaptation de l'armement. Entretien courant du moteur (2T et 4T) : allumage, relevage, trim, transmission, ... Réparation d'un boudin gonflable

- O CS 2.4.2. : Le bateau d'accompagnement- Perfectionnement (8h00)

Entretien de tout type de moteur et pallier tout défaut d'allumage, de relevage, de trim, de transmission, ... Entretien et réparation pneumatiques et coques.

- O CS 2.4.3. : Terminologie (6h00)

Au niveau **voile** : être familiarisé à la terminologie des coques, des espars, des gréements courants et dormants.

Au niveau **Planche à voile** : connaissance active et passive complète de la terminologie du matériel.

- O CS 2.4.4. : Entretien réparation des supports de voile (4h00)

Il sera mis en place une séance d'entretien et de réparation des bateaux de la flotte: mise en œuvre des résines polyester et époxy, réparation simple en stratifié fibre de verre, utilisation des moyens d'étancher provisoirement, révision du grément dormant et courant (cosses, manchonnage, nœuds, surliures, épissures, lover un cordage, ranger, lancer), vérification des appendices et de leur tenue.

- O CS 2.4.5. = CS 1.4.2. : Le site : consignes de sécurité (1h00)

Il sera fait une analyse du plan d'eau, des dangers du site, des obligations légales ... afin d'établir une liste des consignes de sécurité à publier au briefing et à revoir chaque jour.

o CS 2.4.6. : Techniques annexes (2h00)

Une séance sera mise en place permettant d'acquérir les techniques de pagaie (nager, dénager, appeler, écarter, scier) et de godille.

o CS 2.4.7. = CS 1.4.3. : M.O.B (1h00)

Une séance de récupération d'homme à la mer (Man Over Board: MOB) sera mise en place avec dégréement et remorquage en voile et en planche à voile.

Thématique 5 : Ethique et Déontologie – 1 module de cours spécifique

o CS 2.5.1 : Valeurs sociales et morales du sport de la voile (1h00)

Au travers de vidéos et de jeux de rôles, on mettra en évidence l'importance du respect des valeurs sociales et morales dans le sport et on apprendra comment transmettre ses valeurs essentielles, particulièrement dans le sport de la voile où l'environnement impose les comportements à adopter en matière de sécurité, d'aide aux personnes en difficulté, de respect de la nature...